

**AXE 6:
LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES**

Fiche Action N°9 Proposer des activités de loisirs au domicile d'usagers du SAD	
<i>Référent (personne ou institution) : Christelle SAUMUR – Responsable du Pôle PAH CCAS de Châtelleraut</i>	
Constat du diagnostic	Constat des AVS du SAD du besoin exprimé par certains usagers d'étendre leur prise en charge à des activités de loisirs et d'animations (ex : jeux de société, travaux manuels, ...).
Objectif opérationnel (ou spécifique)	L'isolement des personnes âgées : partager des moments d'échanges au domicile de l'utilisateur. Lui faire vivre un autre quotidien. Sociabilisation. Lutter contre l'isolement des usagers.
Description de l'action	Sur demande, programmer des activités individuelles au domicile des usagers pour partager autour d'autres activités que des toilettes ou du ménage. Recenser les usagers demandeurs. Organiser les visites et les activités.
Identification des acteurs à mobiliser	<ul style="list-style-type: none"> - Service Ressources Humaines (formation animation) - Personnel d'animation du Pôle PAH - Auxiliaires de Vie Sociales volontaires du SAD - Responsables de secteur du SAD.
Moyens nécessaires	Humains : implication des AVS volontaires Financiers : contenus dans l'enveloppe octroyée
Calendrier prévisionnel	2027
Indicateurs d'évaluation du résultat de l'action	<p><u>Indicateurs de mise en œuvre</u> Recenser les usagers demandeurs . Organiser les visites et les activités. Disposer d'un personnel volontaire formé à l'animation.</p> <p><u>Indicateurs de résultat (impact)</u> Nombre d'usagers ayant participé à ces activités. Nombre de visites et d'activités organisées.</p>
Points de vigilance Bonnes pratiques à promouvoir	Respecter le principe de volontariat des AVS. Favoriser le travail pluridisciplinaire du Pôle PAH.